



ÉLECTION AU POSTE DE GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE MEXICO

3 JUILLET 2011

RAPPORT DE LA MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE



Confédération parlementaire
des Amériques



ÉLECTION AU POSTE DE GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE MEXICO

3 JUILLET 2011

RAPPORT DE LA MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE

CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
1. LES TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION	4
2. LA COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION	5
3. LE DÉROULEMENT DE LA MISSION AVANT LE JOUR DU SCRUTIN.....	5
3.1. Arrivée de la délégation et accréditation de ses membres	5
3.2. Les rencontres de travail avec des représentants d’institutions et d’organismes impliqués dans le processus électoral	6
4. LES PRINCIPAUX CONSTATS DES MEMBRES DE LA MISSION DE LA COPA... 10	
4.1. Composition et déploiement des équipes d’observateurs de la COPA.....	10
4.2. Les éléments observés.....	14
4.3. Les bureaux de vote	15
4.4. Le matériel électoral	16
4.5. Les électeurs.....	17
4.6. Les plaintes	17
4.7. Les autres observations	17
4.8. Le dépouillement et le décompte des suffrages	18
4.9. L’évaluation globale	18
5. LES RECOMMANDATIONS.....	19
5.1. Mieux sceller les urnes.....	19
5.2. Faire débiter le vote à 8 h.....	19
5.3. L’espace physique.....	19
5.4. Bâtir la confiance envers l’IEEM	20
6. LA CONCLUSION.....	20
<i>Annexe I</i> – Communiqué de presse du 30 juin 2011.....	21
<i>Annexe II</i> – Programme	22
<i>Annexe III</i> – Fiche de l’observateur	25
<i>Annexe IV</i> – Communiqué de presse du 4 juillet 2011	30

INTRODUCTION

Fondée en 1997, la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) est une organisation interparlementaire qui réunit les congrès et les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques.

Elle a notamment pour objectif de contribuer au renforcement de la démocratie parlementaire et à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes.

Pour atteindre cet objectif, la COPA a manifesté le désir de prendre activement part au renforcement de la démocratie sur le continent américain en adoptant, en mai 2005, le *Règlement des missions d'observation électorale de la COPA*.

Ainsi, du 28 juin au 4 juillet 2011, une délégation de 12 parlementaires de la COPA s'est rendue au Mexique afin d'y observer le déroulement de l'élection au poste de gouverneur de l'État de Mexico.

Il s'agissait de la 12^e mission d'observation électorale de la COPA¹ qui a su développer, au fil des années, un savoir-faire et une expertise en matière d'observation électorale, et de la première mission au sein d'un État fédéré.

Ce rapport a pour objectifs principaux de faire connaître les activités de la mission de la COPA lors de son séjour, dans l'État de Mexico, du 28 juin au 4 juillet 2011, et de présenter les principales observations des parlementaires quant à la journée électorale du 3 juillet. Pour ce faire, le rapport se divise en six parties :

- 1) les termes de référence de la mission;**
- 2) la composition de la délégation;**
- 3) le déroulement de la mission avant le jour du scrutin;**
- 4) les principaux constats des membres de la mission de la COPA;**
- 5) les recommandations;**
- 6) la conclusion.**

¹ La COPA a réalisé des missions d'observation lors des scrutins suivants :

- Élections présidentielle et législatives anticipées du 18 décembre 2005 en Bolivie;
- Élections présidentielle et législatives du 2 juillet 2006 au Mexique;
- Premier tour des élections présidentielle et législatives du 1^{er} octobre 2006 au Brésil;
- Élections présidentielle et législatives du 5 novembre 2006 au Nicaragua;
- Premier tour des élections présidentielle et législatives du 9 septembre 2007 au Guatemala;
- Élections présidentielle et législatives du 28 octobre 2007 en Argentine;
- Élections générales du 20 avril 2008 au Paraguay;
- Élections présidentielle du 16 mars 2009 au Salvador;
- Élections législatives du 5 juillet 2009 au Mexique;
- Élections générales anticipées du 6 décembre 2009 en Bolivie;
- Premier tour de l'élection présidentielle du 30 mai 2011 en Colombie.

1. LES TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION

La Commission de la démocratie et de la paix de la COPA a reçu, de la part de l'Institut électoral de l'État de Mexico (IEEM), une lettre datée du 10 mars 2011 l'invitant à former une délégation d'observateurs internationaux en prévision de l'élection au poste de gouverneur de l'État du 3 juillet 2011.

Après analyse du dossier, le président de la COPA et président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, a envoyé une lettre aux membres du Comité exécutif de la COPA les enjoignant à informer leur assemblée parlementaire respective de la tenue de cette mission et à recruter des parlementaires pour agir à titre d'observateurs lors ce processus électoral.

Dans une lettre datée du 24 juin 2011, le président de la COPA a informé les autorités électorales de l'État de Mexico de la composition de la délégation de la COPA qui serait dirigée par **M^{me} Zulma Gómez**, première vice-présidente de la COPA et sénatrice de la République du Paraguay.

Les 29 et 30 juin ainsi que les 1^{er} et 2 juillet 2011, les membres de la délégation ont participé à d'importantes réunions de travail avec des représentants de partis politiques, les autorités électorales, des spécialistes de la politique mexicaine et des représentants d'organisations de la société civile afin de s'informer sur le processus électoral et la situation prévalant dans l'État à la veille du scrutin.

Le jour du vote, les observateurs se sont déployés dans diverses localités de l'État de Mexico afin d'y observer le déroulement des élections dans une cinquantaine de centres de votation. Le déploiement a été planifié de façon à ce que la mission de la COPA couvre le meilleur échantillon possible de régions, tant urbaines que rurales.

Sur le plan politique, trois personnes étaient candidates à l'élection du 3 juillet :

Candidats à l'élection du 3 juillet 2011 au poste de gouverneur de l'État de Mexico

Candidats	Partis politiques	Coalitions
Luis Felipe Bravo Mena	Partido Acción nacional - PAN (Parti de l'action nationale)	
Eruviel Ávila Villegas	Partido revolucionario institucional - PRI (Parti révolutionnaire institutionnel)	Unidos por Tí (PRI, PVEM, Nueva Alianza)
Alejandro Encinas Rodríguez	Partido de la Revolución Democrática – PRD (Parti de la révolution démocratique)	Unidos Podemos Más (PRD, PT, Convergencia)

La campagne électorale au poste de gouverneur a officiellement débuté le lundi 16 mai et s'est terminée le 29 juin 2011. L'ensemble des opérations électorales étaient placées sous la responsabilité de l'Institut électoral de l'État de México (IEEM).

2. LA COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

La délégation de la COPA était composée de **M^{me} Zulma Gómez**, chef de mission, première vice-présidente de la COPA et sénatrice de la République du Paraguay.

Elle était également composée de **M^{me} Emilia Alfaro de Franco**, députée de la République du Paraguay, vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du Comité exécutif de la COPA; de **M. Félix Carlos Baráibar**, sénateur de la République de l'Uruguay et membre du Comité exécutif de la COPA; de **M^{me} Gloria Bidegain**, députée au Congrès de la nation Argentine et membre du Comité exécutif de la COPA; de **M. Alberto Monti**, député de la province de Santa Fe, en Argentine; de **M. Armando Enrique Sanchez Gómez**, député du Congrès de la République du Guatemala; de **M^{me} Danielle Doyer**, députée de l'Assemblée nationale du Québec, au Canada; de **M. Hendrick W. Sakimin**, député de l'Assemblée nationale du Suriname; de **M. Patrick C. Kensenhuis**, député de l'Assemblée nationale du Suriname; de **M. Walter Bonjaski**, député de l'Assemblée nationale du Suriname; de **M. Ope Pasquet Iribarne**, sénateur de la République de l'Uruguay et de **M. Eber da Rosa Vásquez**, sénateur de la République de l'Uruguay.

Les parlementaires ont reçu le support technique et administratif de **M. Simon Bérubé**, conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, ainsi que de **M. Denis Fontaine**, adjoint au président et secrétaire de la Commission de la représentation électorale et secrétaire général au Directeur général des élections du Québec.

M^{me} Cristina Bidegain (Argentine), **M^{me} Yessenia Dubón** (Guatemala), **M. Domingo Rojas Pereyra** (République dominicaine), **M. Jesus Sosa** (République dominicaine)², **M. Rehuel Lobato de Mesquita** (Suriname) et **M^{me} Maria Rosario de León Manzor** (Uruguay) ont également accompagné la délégation.

3. LE DÉROULEMENT DE LA MISSION AVANT LE JOUR DU SCRUTIN

3.1. Arrivée de la délégation et accréditation de ses membres

Dès son arrivée à Toluca le 29 juin 2011, la délégation de la COPA a émis un communiqué de presse (annexe I) afin de faire part de sa composition, des objectifs de la mission et de présenter succinctement la COPA.

² Il est à noter que MM. Rojas et Sosa ont pris part au programme des invités spéciaux de l'IEEM.

3.2. Les rencontres de travail avec des représentants d'institutions et d'organismes impliqués dans le processus électoral

Les 29 et 30 juin, ainsi que les 1^{er} et 2 juillet 2011, les membres de la délégation ont participé à plusieurs rencontres ayant pour objectifs de les familiariser avec le système électoral de l'État de Mexico, de mieux comprendre le contexte sociopolitique dans lequel se déroulait cette élection et d'en apprendre davantage sur les forces politiques en présence.

Une copie du programme se trouve à l'annexe II de ce rapport préliminaire. Des résumés des propos et des informations recueillis au cours de ces réunions de travail sont rapportés ci-dessous³ :

Panorama électoral : synthèse des réformes électorales mexicaines depuis 1946 – le mercredi 29 juin 2011, 17 h

- Monsieur Rodrigo Iriarte Garcia, avocat, spécialiste en droit électoral

La présentation de M. Iriarte Garcia se voulait un portrait global des différentes réformes du droit électoral entreprises au Mexique, tant au niveau fédéral qu'étatique, depuis 1946. M. Garcia a souligné les inégalités dans l'institutionnalisation des autorités électorales au niveau des États et a présenté succinctement les résultats électoraux des dix dernières années en regard des réformes entreprises. Bien que des modifications au système électoral au niveau fédéral se soient reflétées à l'échelle des entités fédérées, l'État de Mexico a connu sa part de réformes particulières au cours des dernières années. Parmi celles-ci, mentionnons :

- l'élimination des candidatures communes;
- la réduction de la durée des campagnes électorales;
- la réduction de 10 % du financement public des partis politiques.

M. Iriarte Garcia a également présenté la structure de l'IEEM et le calendrier électoral en vigueur.

L'Institut électoral de l'État de Mexico – le mercredi 29 juin, 19 h

- Monsieur Jesus Castillo Sandoval, président du Conseil général de l'IEEM. Il était accompagné des conseillers et des directeurs de l'institution.

M. Castillo a décrit les principales étapes ayant mené à la journée électorale du 3 juillet 2011. Il a misé sur le fait que les fonctionnaires électoraux oeuvrant durant la journée électorale dans plus de 17 000 bureaux de vote étaient des citoyens choisis de manière aléatoire. Au total, 200 000 citoyens de l'État interviennent dans le processus électoral, un nombre de personnes difficile à corrompre, selon lui. M. Castillo a également expliqué le fonctionnement du Programme de divulgation des résultats préliminaires et celui du décompte officiel des votes, ayant lieu le mercredi suivant le scrutin. En outre, les participants à la rencontre ont évoqué les faibles taux de

³ Dans ce rapport, les membres de la mission ne font que relever les propos tenus par les représentants d'institutions et d'organismes : d'aucune manière, ils n'endossent les prises de position de leurs interlocuteurs.

participation aux élections et les initiatives entreprises par l'IEEM pour aborder ce problème. Enfin, il a informé les observateurs que les responsabilités relatives à la mise à jour de la liste électorale et à l'émission des cartes d'électeurs incombent à l'institution électorale fédérale.

Le Parti de l'Action nationale (Partido Acción nacional) (PAN), le jeudi 30 juin 2011, 13 h 30

- Monsieur Luis Felipe Bravo Mena, candidat

Le candidat a souligné l'importance de la présence d'observateurs internationaux aux élections mexicaines. Selon lui, les institutions électorales étatiques n'ont pas la même solidité que leur contrepartie fédérale. M. Bravo Mena a signalé les préoccupations de son parti face à ce qu'il considère être « des inégalités de traitement » des institutions électorales face à son parti. D'abord, selon le PAN, le PRI a dépassé son plafond de dépenses permises dès les 15 premières journées de campagne. Il a également dénoncé l'utilisation des forces policières de l'État en faveur du parti au pouvoir.

Toujours selon les représentants du PAN, les sept conseillers de l'IEEM ne représentent pas véritablement les citoyens, et l'institution ne jouit pas de toute la confiance et de la crédibilité nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

M. Bravo Mena et son équipe ont invité les observateurs à porter une attention spéciale à ce qui se passait à l'extérieur des centres de votation le jour du scrutin. Ceux-ci ont dit craindre qu'un système d'achat de vote ait été mis sur pied grâce à l'utilisation de photos prises à l'aide de téléphones portables. Ils ont également évoqué la possibilité que le PRI incite les gens à voter grâce à des offres de paniers de nourriture aux électeurs. Enfin, avec un taux de substitution appréhendé de 30 % des fonctionnaires dûment formés au travail dans les bureaux de vote, le PAN craint que des sympathisants du PRI attendent aux centres de votation, dès l'aube, pour prendre la place des absents à titre de citoyens.

Rencontre avec l'organisation Grandeza Mexicana Nueva Generación, le jeudi 30 juin 2011, 16 h 30

- Monsieur Jorge Alberto Embriz, représentant

- Monsieur Jorge Vargas Moreno, représentant

L'organisation mexicaine Grandeza Mexicana Nueva Generación est une organisation non gouvernementale, fondée il y a six ans, qui regroupe 35 organisations de la société civile provenant d'horizons divers. Elle forme des observateurs électoraux et elle a déjà observé plusieurs processus électoraux à l'échelle mexicaine. Au moment de la rencontre, et en prévision de l'élection du 3 juillet, l'organisation avait accrédité 1054 observateurs qui devaient être déployés dans plus de 40 municipalités, couvrant ainsi une vingtaine de districts. Les représentants de cette organisation ont indiqué avoir rencontré des difficultés à faire accréditer leurs membres comme observateurs. Ils ont également évalué que le degré de confiance des citoyens envers l'IEEM pourrait être supérieur et ils ont considéré qu'il y aurait des avantages à ce que les administrations électorales de tous les paliers électifs soient unifiées. Ils ont partagé

l'inquiétude du PAN à l'effet que le personnel électoral en poste au cours de la journée du 3 juillet soit bien celui choisi et formé par les autorités électorales.

L'une des préoccupations importantes de Grandeza Mexicana est le haut niveau d'abstentionnisme. Selon les représentants de l'organisation, un taux de participation élevé aurait un effet dissuasif sur les pratiques de pression dont les électeurs pourraient être victimes. En ce qui concerne les allégations du PAN à propos de certaines pratiques déloyales, ils ont fait valoir qu'elles ne sont pas uniques à une seule formation, mais partagées par les trois forces politiques en présence. Une attention spéciale devrait tout de même être portée au travail des forces policières au cours de la journée de scrutin, selon eux.

La Coalition « Unidos por ti » (Unis pour toi) (PRI-PVEM-Nueva Alianza) – le vendredi 1^{er} juillet, 12 h

- Monsieur Eruviel Ávila Villegas, candidat

M. Ávila a souligné que sa coalition dominait dans les sondages et qu'elle avait même gagné des points depuis le début de la campagne, alors que le PAN en avait perdus, et que la coalition dirigée par le PRD avait quelque peu progressé.

Le candidat a mentionné que sa campagne s'était déroulée de manière légale et qu'il reconnaissait l'autorité de l'IEEM. Il a souligné que la loi régissant la nomination des conseillers de l'IEEM a été adoptée par tous les partis au Congrès de l'État. En ce qui concerne les dépenses de campagne, il a rappelé que, comme son parti a remporté le plus grand nombre de voix lors des élections de 2009, il était normal que son budget de campagne soit ajusté en conséquence.

Quant à la décision du Tribunal électoral à l'effet que la *Coalition Unis pour toi* ait eu des activités partisans avant la date du début officiel de la campagne, M. Ávila a fait valoir que le Tribunal a émis ce jugement sur la base d'indices et non de preuves. Il a invité ses adversaires à présenter de véritables preuves s'ils en possèdent. En ce qui concerne les allégations sur l'utilisation des forces policières à l'avantage du PRI, M. Ávila a mentionné que le travail de la police était d'assurer l'ordre et la tranquillité.

Le candidat a clairement mentionné qu'il respecterait le résultat des urnes. Il a invité les observateurs à porter une attention particulière aux différents types de pressions qui pourraient s'exercer dans les bureaux de vote, ainsi qu'au travail de la police durant la journée électorale.

La Coalition « Unidos podemos más » (Ensemble, nous pouvons faire plus) (PRD, PT, Convergencia) – le vendredi 1^{er} juillet, 15 h

M. Victor Manuel Camacho Solís, coordonateur national du Dialogue pour la reconstruction du Mexique (Diálogo para la Reconstrucción de México), Front commun des partis de gauche du Mexique en prévision de l'élection présidentielle de juillet 2012.

Selon le représentant du candidat de la coalition, la journée de l'élection ne devrait être le théâtre que de quelques incidents mineurs. Il était plutôt préoccupé par ce qui s'était déjà passé dans le

cadre de cette campagne, marquée par un déséquilibre, selon lui. Il a indiqué avoir noté plusieurs irrégularités tout au cours du processus et a ajouté que l'IEEM avait un penchant pour le PRI. Il a principalement dénoncé le fait que l'institution n'ait pas sanctionné ce qu'il perçoit comme étant des violations à la loi électorale concernant les dépenses de campagne de la coalition *Unidos por tí*.

M. Camacho a signalé que l'administration publique de l'État de Mexico et les services sociaux offerts par le gouvernement avaient été mis au service de la campagne électorale de la coalition du PRI. À titre d'exemple, le représentant a mentionné que le gouvernement de l'État est passé de 11 coordinations régionales de services gouvernementaux à 45, soit le nombre exact de districts électoraux. Une vidéo a été présentée démontrant l'élaboration d'une stratégie d'action gouvernementale en vue de l'élection du 3 juillet.

M. Camacho a dénoncé l'absence de sanctions face aux manquements à la loi électorale. Pour la journée du 3 juillet, il a invité les observateurs à porter une attention spéciale aux agissements des organes de l'État dans la mobilisation du vote, ainsi qu'à l'utilisation des forces policières à des fins politiques. Il a précisé que sa coalition ne respecterait pas le résultat du scrutin, mais qu'elle respecterait un jugement du tribunal fédéral sur le sujet.

Échange sur la situation politique mexicaine, le vendredi 1^{er} juillet 2011, 20 h

Dr. Jorge A. Schiavon Uriegas, professeur au *Centro de Investigación y docencia económicas (CIDE)*

Le professeur a établi les liens entre les comportements du politique et de la police dans le contexte de la guerre au narcotrafic, tout en contextualisant une baisse de la confiance de la population envers l'armée. Il a mentionné que le système de représentation électorale, incluant des éléments de mixité, favorise les trois principaux partis. Quant aux forces policières fédérales, selon M. Schiavon, elles étaient utilisées à des fins politiques par le PRI à l'époque où ce parti détenait le pouvoir et elles le sont maintenant par le gouvernement du PAN. Il évalue que le sort de l'élection du 3 juillet a été scellé lorsque les deux principaux partis d'opposition (le PAN et le PRD) ne se sont pas entendus en vue de former une coalition.

M. Schiavon considère que l'IEEM a correctement rempli son mandat, tout en mentionnant qu'il reste à voir comment les plaintes seront traitées. Il évalue que les décisions rendues jusqu'à maintenant sont juridiquement correctes (notamment sur les dépenses précampagnes), mais que l'IEEM n'a pas su bien expliquer ses décisions sur le plan politique. Quant aux problèmes appréhendés le jour du scrutin, il évalue que le niveau d'attention du pays sur cette élection est tel qu'aucun acteur politique ne peut se permettre d'égarement.

Les femmes dans le système politique mexicain, le samedi 2 juillet 2011, 12 h

- Monsieur Carlos J. Guizar Rivas, Directeur des relations internationales au Comité exécutif du PAN

Après avoir présenté l'idéologie de son parti basée sur la liberté individuelle, M. Guizar a fait valoir que si les citoyens avaient moins de difficultés à se nourrir, il deviendrait impossible d'acheter leur vote grâce à la distribution de nourriture. Il a remarqué deux problèmes principaux dans son pays : le non-respect des lois et l'impunité. Il a souligné qu'en général les gouvernements ne représentaient pas véritablement la proportion de femmes dans le pays. Il a déploré le fait que, malgré que les quotas de candidatures féminines soient respectés, plusieurs femmes élues par le biais des listes démissionnent de leur poste après quelques mois pour céder leur place à leur conjoint.

4. LES PRINCIPAUX CONSTATS DES MEMBRES DE LA MISSION DE LA COPA

4.1. Composition et déploiement des équipes d'observateurs de la COPA⁴

Le jour de l'élection, les membres de la mission se sont répartis en cinq équipes d'observateurs. Chacune des équipes a observé les opérations d'ouverture des bureaux de vote dans la municipalité de Toluca avant de se déployer à travers le territoire. De même, elles sont revenues à temps à Toluca pour assister à la fermeture des bureaux et au décompte des votes dans cette ville, capitale de l'État.

1- La première équipe d'observateurs, composée de représentants du Paraguay et du Suriname, soit de **Mme Zulma Gómez**, de **M. Walter Bonjaski** et de **M. Simon Bérubé**, a observé les opérations dans une dizaine de centres de votation de Toluca (ouverture et fermeture) et de Naucalpan.

Municipalité/ quartier	District	Section	Bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
Toluca	4	4125	Contigua	7 h 55	8 h 44
Toluca	4	4125	Contigua	7 h 55	8 h 45
Naucalpan	24	2784	Basica	9 h 45	10 h 00
Naucalpan	29	2784	Contigua	9 h 45	10 h 00
Naucalpan	29	2785	Basica	10 h 10	10 h 25
Naucalpan	29	2785	Basica	10 h 15	10 h 30
Naucalpan	30	2812	Contigua	10 h 50	11 h 00
Naucalpan	30	2812	Basica	10 h 50	11 h 03
Naucalpan	30	2830	Contigua	11 h 15	11 h 25
Naucalpan	30	2830	Basica	11 h 17	11 h 25
Naucalpan	30	2808	Basica	11 h 32	11 h 52
Naucalpan	30	2808	Contigua	11 h 35	11 h 55
Naucalpan	30	2837	Contigua	12 h 21	12 h 32
Naucalpan	30	2837	Basica	12 h 21	12 h 30

⁴ Il est à noter que certains accompagnateurs ont également rempli des fiches de l'observateur.

Municipalité/ quartier	District	Section	Bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
Naucalpan	29	2823	Basica	14 h 12	14 h 26
Naucalpan	29	2823	Contigua	14 h 17	14 h 27
Naucalpan	24	2855	Contigua	14 h 37	14 h 49
Naucalpan	29	2855	Basica	14 h 37	14 h 50
Toluca	1	5327	Basica	17 h 56	19 h 15
Toluca	1	5327	Contigua	17 h 53	19 h 15

2- La deuxième équipe, composée de représentants de l'Argentine, du Québec et du Suriname, soit de **Mme Gloria Bidegain**, de **Mme Danielle Doyer**, de **M. Patrick Kensenhuis** et de **M. Denis Fontaine**, a observé les opérations dans une quinzaine de centres de votation de la région de Toluca.

Municipalité/ quartier	District	Section	Bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
Toluca	1	5222	Basica	7 h 45	9 h 05
Toluca	1	5222	Contigua	7 h 45	9 h 05
Toluca	1	5194	Contigua	9 h 17	ND
Toluca	2	5303	Contigua	10 h 12	10 h 34
Toluca	2	5303	Contigua	10 h 12	10 h 22
Toluca	2	5304	Basica	10 h 41	11 h 00
Toluca	2	5304	Contigua	10 h 51	11 h 06
Toluca	2	5304	Contigua	11 h 09	11 h 16
Toluca	3	5305	Contigua	11 h 23	11 h 35
Toluca	ND	ND	Basica	11 h 36	ND
Toluca	2	5187	Basica	12 h 48	12 h 58
Toluca	2	5187	Contigua	13 h 00	13 h 10
Toluca	2	5169	Basica	13 h 20	13 h 27
Toluca	2	5169	Contigua	13 h 33	13 h 39
Toluca	1	5207	Contigua	13 h 55	14 h 07
Toluca	1	5207	ND	14 h 00	14 h 15
Toluca	2	5285	Contigua	14 h 30	14 h 35
Toluca	2	5225	ND	14 h 35	14 h 40
Toluca	2	5275	Basica	15 h 07	15 h 12
Toluca	2	5275	Contigua	15 h 12	15 h 16
Toluca	2	5175	Basica	15 h 27	15 h 40
Toluca	1	5175	Contigua	15 h 31	ND
Toluca	2	5175	Contigua	15 h 40	15 h 43
Toluca	2	5292	Contigua	16 h 00	16 h 04
Toluca	2	5292	Contigua	16 h 05	16 h 09
Toluca	2	5292	Contigua	16 h 13	16 h 22
Toluca	2	5295	Basica	16 h 40	16 h 44
Toluca	2	5295	Contigua	16 h 45	16 h 52
Toluca	1	4125	Contigua	17 h 10	17 h 13
Toluca	1	4125	Basica	17 h 14	17 h 20
Toluca	1	4152	Contigua	17 h 21	ND
Toluca	4	4124	Contigua	17 h 27	17 h 33
Toluca	4	4124	Contigua	17 h 32	17 h 35

Municipalité/ quartier	District	Section	Bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
Toluca	4	4124	Basica	17 h 32	17 h 43
Toluca	2	5185	Contigua	17 h 55	19 h 15

3- La troisième équipe, composée de représentants du Guatemala, du Paraguay et de l'Uruguay, soit de **M. Armando Enrique Sánchez Gómez**, de **Mme Emilia Alfaro de Franco**, de **M. Felix Carlos Baráibar** et de **Mme Yessina Dubón**, a observé les opérations dans une dizaine de centres de votation des municipalités de Toluca (ouverture et fermeture), Ecatepec et Coacalco.

Municipalité/ quartier	District	Section	Bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
Toluca	2	5192	Basica	8 h 10	8 h 38
Toluca	2	5192	Contigua	8 h 10	8 h 40
Toluca	2	5192	Contigua	8 h 15	ND
Toluca	2	5192	Contigua	8 h 25	8 h 30
Ecatepec	21	1331	Contigua	10 h 20	10 h 45
Ecatepec	21	1331	Contigua	10 h 20	10 h 50
Ecatepec	21	1331	Contigua	10 h 25	10 h 50
Ecatepec	21	1331	Basica	10 h 25	ND
Ecatepec	21	1302	Contigua	11 h 00	11 h 20
Ecatepec	21	1302	ND	11 h 00	11 h 20
Ecatepec	21	1302	ND	11 h 00	11 h 20
Ecatepec	21	1302	Contigua	11 h 00	11 h 20
Ecatepec	21	1302	Contigua	11 h 05	ND
Ecatepec	21	1332	Contigua	11 h 30	13 h 45
Ecatepec	21	1331	ND	11 h 31	11 h 45
Ecatepec	21	1333	Basica	11 h 50	ND
Ecatepec	21	1333	Contigua	11 h 55	12 h 05
Ecatepec	21	6020	Contigua	11 h 58	12 h 05
Ecatepec	21	1333	Basica	12 h 00	12 h 05
Ecatepec	21	1334	Basica	12 h 10	12 h 35
Ecatepec	21	1334	Contigua	12 h 15	12 h 35
Ecatepec	21	1334	Contigua	ND	ND
Coacalco	38	594	Contigua	ND	ND
Coacalco	38	594	Basica	14 h 10	14 h 25
Coacalco	38	594	Contigua	14 h 13	14 h 25
Coacalco	38	594	Contigua	14 h 15	14 h 25
Coacalco	38	653	Contigua	14 h 30	ND
Coacalco	38	578	Contigua	14 h 34	14 h 50
Coacalco	38	653	Basica	14 h 35	14 h 50
Coacalco	38	653	ND	15 h 00	15 h 15
Coacalco	38	595	Contigua	15 h 00	15 h 15
Coacalco	38	653	Contigua	15 h 20	15 h 30
Coacalco	38	653	Contigua	15 h 40	ND
Coacalco	38	598	Contigua	15 h 45	ND
Toluca	2	5185	Contigua	17 h 55	19 h 15
Toluca	2	5185	Contigua	17 h 55	19 h 05
Toluca	2	5185	Basica	17 h 55	19 h 00
Toluca	2	5185	Contigua	17 h 55	ND

4- La quatrième équipe, composée de représentants de l'Argentine et de l'Uruguay, soit de **M. Alberto Monti**, de **M. Ope Pasquet** et de **Mme Maria Cristina Bidegain**, a observé les opérations dans une dizaine de centres de votation situés à Toluca (ouverture et fermeture) et Nezahualcoyotl.

Municipalité/ quartier	District	Section	Bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
Toluca	2	5190	Contigua	7 h 55	8 h 55
Toluca	2	5190	Contigua	7 h 55	8 h 55
Toluca	2	5190	Basica	7 h 55	8 h 55
Nezahualcoyotl	25	3302	Contigua	10 h 20	10 h 30
Nezahualcoyotl	25	3302	Basica	10 h 25	10 h 40
Nezahualcoyotl	25	3302	Basica	10 h 26	10 h 35
Nezahualcoyotl	32	3060	Contigua	10 h 45	11 h 00
Nezahualcoyotl	32	3060	Contigua	10 h 50	10 h 58
Nezahualcoyotl	32	3053	Contigua	10 h 55	11 h 00
Nezahualcoyotl	32	3053	Basica	11 h 00	11 h 05
Nezahualcoyotl	32	3053	Contigua	11 h 00	11 h 10
Nezahualcoyotl	32	3059	Contigua	11 h 06	11 h 11
Nezahualcoyotl	32	3053	Basica	11 h 10	11 h 15
Nezahualcoyotl	32	3058	Contigua	11 h 12	11 h 17
Nezahualcoyotl	32	3058	Contigua	11 h 12	11 h 18
Nezahualcoyotl	32	3058	Basica	11 h 15	11 h 20
Nezahualcoyotl	32	3058	Basica	11 h 15	11 h 20
Nezahualcoyotl	25	3057	Contigua	11 h 27	11 h 35
Nezahualcoyotl	25	3057	Contigua	11 h 27	11 h 35
Nezahualcoyotl	25	3057	Basica	11 h 36	11 h 40
Nezahualcoyotl	25	3057	Basica	11 h 36	11 h 40
Nezahualcoyotl	25	3074	Contigua	11 h 50	11 h 55
Nezahualcoyotl	25	3074	Basica	11 h 50	11 h 55
Nezahualcoyotl	25	3454	Basica	12 h 00	12 h 10
Nezahualcoyotl	25	3455	Contigua	12 h 02	12 h 10
Nezahualcoyotl	25	ND	Contigua	12 h 05	12 h 12
Nezahualcoyotl	25	3454	ND	12 h 08	12 h 10
Toluca	2	5188	Basica	17 h 55	19 h 25
Toluca	2	5188	Contigua	17 h 59	19 h 25
Toluca	2	5188	Contigua	18 h 00	19 h 25

5- La cinquième équipe, composée de représentants du Suriname et de l'Uruguay, soit de **M. Hendrick W. Sakimin**, de **M. Eber da Rosa Vasquez**, de **M. Rehuel Lobato de Mesquita** et de **Mme María del Rosario de León**, a observé les opérations dans une dizaine de centres de votation situés à Toluca (ouverture et fermeture), Tlalnepantla et Atizapan.

Municipalité/ quartier	District	Section	Bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
Toluca	2	5198	Basica	8 h 07	8 h 55
Toluca	2	5198	Basica	8 h 07	8 h 55
Toluca	2	5198	Basica	8 h 07	8 h 55
Toluca	2	5198	Basica	8 h 10	9 h 00

Municipalité/ quartier	District	Section	Bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
Tlalnepantla	37	5025	Basica y 2 Contiguas	10 h 20	10 h 40
Tlalnepantla	37	5025	Basica	10 h 20	10 h 40
Tlalnepantla	37	5025	Contigua	10 h 20	10 h 45
Tlalnepantla	37	5025	Basica	10 h 20	10 h 40
Tlalnepantla	18	4950	Basica	10 h 55	11 h 15
Tlalnepantla	18	4950	Contigua	10 h 55	11 h 12
Tlalnepantla	18	4950	ND	10 h 55	11 h 15
Tlalnepantla	37	4950	Contigua	11 h 00	11 h 15
Tlalnepantla	18	4869	Basica	11 h 35	12 h 00
Tlalnepantla	18	4869	Basica	11 h 35	12 h 00
Tlalnepantla	18	4869	Basica	11 h 35	11 h 50
Tlalnepantla	18	4869	ND	11 h 35	12 h 00
Tlalnepantla	18	4915	Contigua	12 h 00	ND
Tlalnepantla	18	4915	Basica	12 h 08	12 h 30
Tlalnepantla	18	4915	ND	12 h 08	12 h 20
Tlalnepantla	18	4915	Contigua	12 h 11	12 h 30
Atizapan	16	391	Basica	13 h 50	14 h 20
Atizapan	16	391	Contigua	13 h 50	14 h 05
Atizapan	16	391	ND	13 h 50	14 h 05
Atizapan	16	391	Basica	13 h 55	14 h 05
Atizapan	16	404	ND	14h 15	14 h 25
Atizapan	16	404	Contigua	14 h 15	14 h 30
Atizapan	16	404	Contigua	14 h 15	14 h 30
Atizapan	16	404	Basica	14 h 15	14 h 30
Tlalnepantla	18	4990	Contigua	14 h 35	15 h 00
Tlalnepantla	18	4990	Contigua	14 h 35	15 h 00
Tlalnepantla	18	4990	Basica	14 h 35	14 h 45
Tlalnepantla	18	4990	Contigua	14 h 40	ND
Atizapan	16	397	ND	15 h 15	15 h 35
Atizapan	16	397	Contigua	15 h 15	15 h 30
Atizapan	16	397	Contigua	15 h 17	15 h 30
Toluca	2	5205	Basica	17 h 55	19 h 05
Toluca	2	5205	Contigua	17 h 55	19 h 05
Toluca	2	5205	Basica	18 h 00	ND

4.2. Les éléments observés

Afin de mener à bien leur travail d'observateurs, les parlementaires disposaient d'une « Fiche de l'observateur électoral » préparée par le secrétariat de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA. Cette fiche, qui se trouve en annexe III et dont une copie a été remplie pour chacun des bureaux de vote observés, se divise en huit parties. Basée sur les dispositions du Code électoral de l'État de Mexico, elle aborde les aspects suivants du processus électoral :

- 1) Les renseignements généraux sur l'observateur, le centre de votation et le bureau de vote;
- 2) Le bureau de vote;

- 3) Le matériel électoral;
- 4) Les électeurs;
- 5) Les plaintes;
- 6) Les autres observations;
- 7) Le dépouillement et le décompte des suffrages;
- 8) L'évaluation globale.

Afin de recueillir ces informations, les observateurs se sont adressés essentiellement aux présidents de chacun des bureaux de vote.

Les cinq équipes d'observateurs ont également cherché à obtenir un bon échantillonnage des pratiques de votation en visitant des centres de votation situés dans différents types de quartiers. Ainsi, dans l'État de Mexico, ils ont visité des centres de votation installés dans des quartiers ouvriers et populaires, des quartiers habités par des représentants de la classe moyenne et des quartiers habités par des représentants de la classe plus aisée. Ils ont également observé le déroulement du scrutin en milieux rural et urbain.

4.3. Les bureaux de vote

Selon les parlementaires observateurs, le site et l'aménagement de la majorité des bureaux de vote visités étaient convenables. Certains parlementaires ont tout de même noté qu'il y aurait place à amélioration au niveau de l'espace ainsi que de la disposition des urnes. Plusieurs bureaux de vote étant installés à l'extérieur, sous des bâches, le travail des officiels a définitivement été compliqué lorsque la pluie a débuté.

	OUI	NON	Aucune réponse
Site et aménagement du bureau de vote convenables	125	28	8
Bureau de vote complet	149	4	8
Présence des forces de sécurité	41	113	7
Présence des représentants des candidats/partis	143	4	14
Présence de publicité électorale sur les lieux	12	138	11
Actes d'intimidation à l'endroit des électeurs	3	146	12

La majorité des bureaux de vote affichait un personnel complet. Dans certains cas, le président a dû faire appel à des suppléants pour agir à titre de secrétaires ou de scrutateurs. Très peu de citoyens ont été appelés à remplir ces fonctions de manière improvisée.

Le processus de votation a commencé à des heures inégales dans tous les bureaux de vote. Ce fait est dû à l'obligation, selon le Code électoral de l'État de Mexico, de commencer l'installation des bureaux de vote à 8 h. Ainsi, le moment où un premier citoyen déposait son bulletin dans l'urne dépendait du temps requis pour installer tout le matériel et du fait que le centre de votation soit situé à l'extérieur ou sous un toit fixe.

La très grande majorité des bureaux de vote observés disposait de tout le matériel nécessaire, à l'exception d'un seul cas où il manquait des chaises et une table en début de journée.

Les forces de sécurité étaient présentes autour de moins de la moitié des centres de votation observés. La plupart des observateurs ont noté qu'il s'agissait de patrouilles « régulières ». Un parlementaire a noté la présence « excessive » des forces de l'ordre qui ont demandé aux observateurs de s'identifier.

Des représentants des partis politiques étaient présents dans presque chacun des centres visités. Par contre, il arrivait régulièrement que seulement deux partis sur trois aient pu dépêcher des représentants.

Seulement quelques parlementaires ont noté la présence de publicité électorale sur les lieux du vote.

Trois fiches de l'observateur indiquaient des actes d'intimidation à l'endroit d'électeurs. Par contre, la nature et les circonstances de ces délits n'étaient pas inscrites.

4.4. Le matériel électoral

Au chapitre du matériel électoral, les parlementaires ont noté que, généralement, les urnes étaient bien scellées et que les isoloirs garantissaient le secret du vote dans la majorité des cas. Par contre, dans le cas de 42 bureaux de vote, les urnes n'étaient pas scellées adéquatement et dans 40 cas, la disposition de l'isoloir ne garantissait pas le secret du vote.

	OUI	NON	+ ou -	Aucune réponse
Urnes adéquatement scellées	116	42	1	2
Isoloirs garantissant le secret	114	40	1	6
Liste électorale	159	1	0	1
Bulletins de vote en nombre suffisant	155	1	0	5
Design du bulletin de vote (permet à l'électeur d'identifier clairement son choix)	148	1	0	12

Tous les bureaux disposaient d'une liste électorale, à l'exception d'un seul, appelé « bureau spécial », qui était utilisé pour les électeurs désirant voter dans un district éloigné de celui où ils étaient enregistrés. Sauf exception, les bulletins de vote ont été fournis en nombre suffisant à tous les bureaux de vote et le design des bulletins de vote permettait à l'électeur d'identifier clairement son choix.

Quant au matériel électoral, les observateurs ont indiqué que la qualité allait de « bonne » à « très bonne ». Il en est de même pour le travail des officiels dans les bureaux de vote, à l'exception de seulement huit cas où les observateurs ont noté « faible ».

	Très bon	Bon	Faible	Aucune réponse
Le matériel électoral	31	125	1	4
Le travail des membres de la table de vote	33	116	8	4

4.5. Les électeurs

Dans tous les bureaux de vote observés par les parlementaires, le temps d'attente et le temps requis pour déposer son vote étaient très courts. Ce phénomène est reflété par le faible taux de participation au scrutin. En moyenne, dans tous les bureaux de vote, le temps d'attente était de moins de cinq minutes. Par contre, les délais d'ouverture des bureaux de vote ont occasionné des attentes, parfois plus longues, en début de journée.

Très peu d'électeurs se sont rendus au centre de votation sans carte d'électeur et, en ce qui concerne les bureaux observés, aucun n'a pu voter sans cette identification légale. La plupart de ceux qui ne figuraient pas sur la liste électorale ne s'étaient pas présentés au bon centre de votation. Mis à part dans les centres « spéciaux », les seuls qui ont pu voter sans être sur la liste électorale étaient les officiers travaillant à un bureau de vote précis et étant enregistrés dans une autre section électorale.

4.6. Les plaintes

De façon générale, peu de plaintes formelles ont été déposées par les représentants des candidats ou par des citoyens. Par contre, de manière informelle, les observateurs ont noté quelques récriminations de la part de ceux-ci :

	OUI	NON	Aucune réponse
Plaintes formulées par les représentants de partis politiques et des candidats	24	129	8
Plaintes formulées par les électeurs	12	136	13

Les observateurs ont enregistré 24 plaintes provenant des représentants des partis et 12 plaintes émanant des électeurs. En ce qui concerne les électeurs, la majorité de ces plaintes concernaient le temps d'attente à l'ouverture des bureaux de vote. Plusieurs personnes se sont aussi plaintes de ne pas figurer sur la liste électorale. Quant aux partis, la plupart des plaintes formulées concernait la présence de publicités électorales à proximité des centres de votation ou le port, par certains électeurs, de vêtements aux couleurs des candidats à l'élection.

Un représentant d'un parti politique dans un centre de votation de Toluca a mentionné ne pas avoir eu accès aux listes électorales.

Une représentante du PAN de Naucalpan a dit avoir eu une altercation avec la police municipale. Selon elle, il aura fallu la menace d'appeler la police fédérale pour que les forces de l'ordre la laissent entrer dans le centre de votation où elle était affectée.

4.7. Les autres observations

Les participants à la mission ont été appelés à porter une attention particulière aux éléments suivants au cours de l'exercice d'observation :

	OUI	NON	Aucune réponse
Respect du caractère secret du vote	129	15	17
Présence de plus d'un électeur dans l'isoloir	13	135	13
Respect des procédures électorales par le personnel	143	2	16
Compréhension de la procédure par les électeurs	146	3	12
Présence dans le centre de votation de personnes non autorisées	5	142	14
Passage d'autres observateurs nationaux	21	132	8
Passage d'observateurs internationaux	29	124	8
Déroulement du vote dans l'ordre	141	9	11
Interruption du vote dans la journée	8	138	15
Incidents (perturbations, intimidations, fraude, violence, etc.)	5	139	17

Malgré quelques exceptions, les bureaux de vote ont été disposés de façon à ce que le caractère secret du vote soit respecté par les électeurs. Les observateurs ont noté que le vote se déroulait dans l'ordre dans la vaste majorité des centres de votation.

Quelques autres observateurs, tant nationaux qu'internationaux, ont été croisés par les parlementaires de la COPA. Dans un seul cas, ces observateurs ne disposaient pas de l'accréditation fournie par l'IEEM.

La présence de plus d'une personne dans les isoloirs faisait figure d'exception et la plupart des quelques cas recensés impliquait des enfants accompagnant leurs parents. Très peu d'incidents ont été signalés par les observateurs. La pluie a causé des interruptions du processus dans huit bureaux de vote au cours de la journée.

4.8. Le dépouillement et le décompte des suffrages

Les opérations de dépouillement du vote ont été observées dans une quinzaine de bureaux. À ce chapitre, aucun incident n'a été signalé par les observateurs. Ceux-ci ont noté une seule contestation d'un représentant d'un parti concernant un bulletin de vote. Dans l'ensemble, ce processus s'est fait dans le calme et de manière transparente. Très peu d'observateurs ont émis de commentaires sur le transfert et le transport des bulletins de vote.

4.9. L'évaluation globale

Les parlementaires se sont montrés très satisfaits des activités entourant la journée de l'élection du 3 juillet 2011. Au global, les commentaires ont été positifs, tant sur la participation citoyenne que sur le travail des fonctionnaires de l'Institut électoral de l'État de Mexico. En effet, tout le déroulement du vote s'est fait dans le calme et en respectant généralement les règles électorales en vigueur.

Les membres de la délégation n'ont été témoins d'aucune irrégularité importante. Ils ont été impressionnés par le sens civique et le sérieux démontrés par les citoyens ainsi que par le personnel électoral. Enfin, ils tiennent à souligner le respect dont ont fait preuve les habitants de l'État de Mexico envers le processus électoral et le déroulement pacifique de la journée de scrutin.

5. LES RECOMMANDATIONS

À la lumière de leurs observations, les membres de la délégation de la COPA en sont venus à quelques recommandations visant à améliorer le processus électoral de l'État de Mexico en prévision des prochains scrutins.

5.1. Mieux sceller les urnes

Il est recommandé d'apporter une attention particulière à l'obligation de sceller les urnes grâce au ruban adhésif fourni par l'IEEM. Un rappel à cet effet devrait systématiquement être fait aux présidents des bureaux de vote.

5.2. Faire débiter le vote à 8 h

Les dispositions du Code électoral de l'État de Mexico obligeant les fonctionnaires des centres de votation à débiter l'installation des bureaux de vote à 8 h créent une iniquité entre les électeurs puisque ceux-ci ne disposent pas du même nombre d'heures pour exercer leur droit de vote. En effet, selon le temps alloué par les officiels du bureau à l'installation des lieux, le vote n'a pas débuté à la même heure selon les endroits, mais s'est tout de même terminé à 18 h partout. Il est donc recommandé de prendre les mesures, tant législatives que logistiques, pour que le vote débute au même moment sur tout le territoire de l'État.

5.3. L'espace physique

Dans plusieurs centres de votation, les observateurs ont noté l'exiguïté des centres de votation. De cette façon, il était possible de remarquer une certaine confusion entre les électeurs qui attendaient et ceux qui étaient en processus de votation. De même, les tables de votation étaient souvent très près les unes des autres. Enfin, les urnes n'étaient pas toujours disposées de manière sécuritaire dans les centres de votation. Il est donc recommandé de porter une attention particulière au choix des lieux de votation afin de s'assurer une superficie suffisante pour permettre le bon déroulement des opérations de vote.

5.4. Bâtir la confiance envers l'IEEM

Selon les observations des parlementaires, l'Institut électoral a réussi un excellent travail quant à l'organisation logistique de la journée électorale. À la lumière des présentations effectuées par les différents intervenants rencontrés par la COPA avant le 3 juillet, il est recommandé que l'IEEM prenne les mesures nécessaires pour s'assurer de la confiance totale de tous les partis politiques, des électeurs et de la société civile. En ce sens, un suivi rigoureux des plaintes effectué dans un délai raisonnable serait l'une des mesures à privilégier.

6. LA CONCLUSION

Les parlementaires de la COPA félicitent l'Institut électoral de l'État de Mexico ainsi que les citoyens de cet État pour le bon déroulement de la journée électorale du 3 juillet 2011. Ils saluent également la collaboration des autorités électorales de l'endroit en vue de faciliter un déploiement indépendant des observateurs, tel que le stipule le *Règlement des missions électorales de la COPA*.

Les membres de la délégation de la COPA souhaitent souligner l'accueil cordial qui leur a été réservé par les membres des institutions et des organismes impliqués dans le processus électoral à l'occasion des rencontres de travail avant le jour du scrutin. En ce qui concerne la journée électorale, ils sont reconnaissants de l'accueil et de la collaboration démontrés par les citoyens et les travailleurs électoraux à l'occasion de leurs visites dans les centres de votation.

Afin d'assurer une suite à cette mission d'observation électorale de la COPA, le présent rapport sera acheminé aux autorités électorales de l'État de Mexico. Les membres de la COPA et le grand public auront également accès à ce rapport via le site Internet de la COPA au www.copa.qc.ca.

Annexe I – Communiqué de presse du 30 juin 2011



Une délégation de parlementaires des Amériques observera le déroulement de l'élection au poste de gouverneur de l'État de Mexico

Toluca de Lerdo, le 30 juin 2011 – Les parlementaires de la **Confédération parlementaire des Amériques** (COPA) sont arrivés aujourd'hui au Mexique pour témoigner du déroulement de l'élection au poste de gouverneur de l'État de Mexico, le 3 juillet prochain. Cette mission d'observation électorale se déroule du 30 juin au 4 juillet 2011.

Une trentaine de parlementaires provenant de différents congrès de l'Argentine, de l'Assemblée nationale du Québec (Canada), du Sénat de la République de Colombie, de la Chambre des sénateurs de la République du Paraguay, de l'Assemblée législative du Salvador, de l'Assemblée législative du Costa Rica, du Parlement centro-américain (Parlacen), du Sénat de l'Uruguay, du Congrès de la République du Guatemala, de l'Assemblée nationale du Suriname et du Conseil législatif régional de l'État d'Anzoátegui (Venezuela) prendront également part à la mission.

Invités par l'Institut électoral de l'État de Mexico (IEEM) à titre d'observateurs du processus électoral, les parlementaires de la COPA procéderont le jour du scrutin à une observation du déroulement des élections dans un maximum de bureaux de vote. La délégation compte également rencontrer les principaux acteurs associés au processus électoral afin de pouvoir mieux apprécier l'état de l'organisation des élections. De ce nombre, des candidats, des responsables d'organismes publics et d'organisations de la société civile seront consultés par la délégation de la COPA. À la suite de la mission, les parlementaires des Amériques consigneront leurs observations dans un rapport remis aux autorités électorales de l'État de Mexico.

Il s'agit de la 12^e mission d'observation de la COPA qui, prenant une part de plus en plus active en matière d'observation électorale sur le continent américain, confirme son rôle stratégique dans le domaine de la consolidation de la démocratie.

Fondée à Québec en 1997, la COPA réunit plus de 300 assemblées parlementaires d'États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, ainsi que des parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques. Pour obtenir de l'information supplémentaire à propos des missions d'observation électorale antérieures de la COPA, vous pouvez consulter le site Internet suivant : www.copa.qc.ca.

- 30 -

Source et renseignements :

Simon Bérubé

Conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA

Secrétariat du Québec de la COPA

Tél. : + 1-418-644-2888

Courriel : copa@assnat.qc.ca

Annexe II – Programme



MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE LA COPA DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2011 TOLUCA DE LERDO, ÉTAT DE MEXICO

Programme

LE MARDI 28 JUIN 2011

Toute la journée

Arrivée et hébergement des membres de la délégation à l'hôtel.

HOTEL

Hotel Crowne Plaza Toluca-Lancaster

Tel(722) 2.75.44.75

(722) 4.77.10.00

Domicilio: Paseo Tollocan Oriente Num. 750, Col.

Francisco I. Madero, Cp. 52170 Metepec, México

<http://www.ichotelsgroup.com/h/d/cp/1/en/hotel/tlucp>

LE MERCREDI 29 JUIN 2011

Avant-midi

Arrivée et hébergement des membres de la délégation à l'hôtel.

11 h

Tournée des membres de la mission au centre-ville de Metepec

Après-midi

Diffusion du communiqué de presse sur l'arrivée et la composition de la délégation.

17 h

Rencontre avec M. Rodrigo Iriarte García, avocat spécialisé en droit électoral

19 h

Visite et rencontres à l'Institut électoral de l'État de Mexico (IEEM)

**Monsieur en D. Jesús Castillo Sandoval
President-conseiller**

LE JEUDI 30 JUIN 2011

- 10 h** Réunion de travail des membres de la mission
- 13 h** **Rencontre avec le candidat Luis Felipe Bravo Mena (PAN)**
- 16 h 30** Rencontre avec des représentants d'organismes et institutions impliqués dans le processus électoral
- **M. Jorge Alberto Embriz**
- **M. Jorge Vargas Moreno**
Grandeza Mexicana Nueva Generación

LE VENDREDI 1^{ER} JUILLET 2011

- 12 h** **Rencontre avec le candidat Dr. Eruviel Ávila Villegas (Coalition Unidos por tí)**
Quartier général de la campagne du PRI
Départ de l'hôtel à 11:00
- 15 h** **Rencontre avec M. Victor Camacho Solís, représentant du candidat Alejandro Encinas**
- 20 h 15** **Rencontre avec le Dr. Jorge A. Schiavon Uriegas, professeur/chercheur en études internationales**
Restaurant Antibes, Hotel Crowne Plaza, Toluca

LE SAMEDI 2 JUILLET 2011

- 10 h** **Rencontre avec M. Rodrigo Iriarte García, avocat spécialisé en droit électoral**
- 11 h** Conférence de presse
- 12 h** **M. Carlos Guizar Rivas Directeur des Affaires internationales du CEN (PAN).**
- 19 h 30** Réunion de travail des membres de la mission de la COPA:
 - Préparation et formation des membres de la mission
 - Présentation de M. Denis Fontaine, Direction générale des élections du Québec.
 - Préparation du déploiement de la mission pour la journée électorale:
 - o Élaboration du plan de déploiement
 - o Formation des équipes d'observateurs

LE DIMANCHE 3 JUILLET : JOUR DU SCRUTIN

7 h	Départ de l'hôtel
8 h	Installation des bureaux de votation
Toute la journée	Déploiement de la mission aux différents bureaux de vote.
18 h	Décompte du vote
19 h	Observation du dévoilement des résultats préliminaires (IEEM)

LE LUNDI 4 JUILLET 2011

Avant-midi	▪ Réunion de travail des membres de la mission ▪ Observations; ▪ Définition d'une position commune; ▪ Préparation du communiqué de presse; ▪ Adoption d'un plan de travail pour la rédaction d'un rapport final.
Après-midi et soirée	Retour des participants à leur lieu d'origine Diffusion du communiqué de presse de la COPA

Annexe III – Fiche de l'observateur



**ÉLECTION AU POSTE DE GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE MEXICO
3 JUILLET 2011**

FICHE DE L'OBSERVATEUR ÉLECTORAL DE LA COPA

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom de l'observateur : _____

Ville/district/Département: _____

Poste de votation : _____

Bureau de vote : _____

Heure d'arrivée : _____

Heure de départ : _____

2. BUREAU DE VOTE

Heure d'ouverture : _____

Si retard, raisons : _____

Composition du bureau de vote: _____

	OUI	NON
Site et aménagement du bureau de vote convenables		
Bureau de vote complet		
Présence des forces de sécurité		
Présence des représentants des candidats/partis		
Présence de publicité électorale sur les lieux		
Actes d'intimidation à l'endroit des électeurs		

Détails : _____

3. MATÉRIEL ÉLECTORAL

	OUI	NON
Urnes adéquatement scellées		
Isoloirs garantissant le secret		
Liste électorale		
Bulletins de vote en nombre suffisant		
Design des bulletins de vote (permet à l'électeur d'identifier clairement son choix)		

	Très bon	Bon	Faible	Très faible
Le matériel électoral				
Le travail des membres du bureau de vote				

Détails : _____

4. LES ÉLECTEURS

Nombre d'électeurs inscrits : _____

Temps d'attente : _____

Temps moyen requis pour voter : _____

Électeurs qui se sont présentés pour voter sans pièce d'identité : _____

Électeurs admis sans être inscrits sur la liste : _____

Détails : _____

5. LES PLAINTES

	OUI	NON
Plaintes formulées par les représentants de partis politiques et des candidats		
Plaintes formulées par les électeurs		

Détails : _____

6. AUTRES OBSERVATIONS

	OUI	NON
Respect du caractère secret du vote		
Présence de plus d'un électeur dans l'isoloir		
Respect des procédures électorales par le personnel (jurés)		
Compréhension de la procédure par les électeurs		
Présence dans le bureau de vote de personnes non autorisées		
Passage d'observateurs nationaux		
Passage d'autres observateurs internationaux		
Déroulement du vote dans l'ordre		
Interruption du vote dans la journée		
Incidents (perturbations, intimidation, fraude, violence, altération des résultats, ...)		

Détails : _____

7. DÉPOUILLEMENT ET DÉCOMPTE DES SUFFRAGES

Heure de fermeture du bureau de vote : _____

Heure du début du dépouillement : _____

Nombre d'électeurs inscrits : _____

Nombre de votants : _____

Bulletins nuls : _____

Votes en blanc : _____

Problèmes administratifs ou organisationnels : _____

Contestations par les représentants : _____

Détails : _____

Niveau de sécurité dans le transport du matériel électoral et la transmission des résultats (si observé) :

Excellent ()

Moyen ()

Faible ()

Détails : _____

8. ÉVALUATION GLOBALE

Irrégularités à signaler : ()

Irrégularités mineures : () Lesquelles?

Irrégularités graves pouvant affecter l'intégrité du processus électoral : () Lesquelles?

Commentaires : _____

Annexe IV – Communiqué de presse du 4 juillet 2011



Mission d'observation électorale de la COPA dans l'État de Mexico

LES PARLEMENTAIRES SALUENT ET FÉLICITENT LES ÉLECTEURS DE L'ÉTAT DE MEXICO POUR LE BON DÉROULEMENT DE L'ÉLECTION AU POSTE DE GOUVERNEUR DE L'ÉTAT

Toluca de Lerdo, le 4 juillet 2011 – À l'invitation de l'Institut électoral de l'État de Mexico, une délégation de 15 parlementaires de la **Confédération parlementaire des Amériques (COPA)**, dirigée par M^{me} Zulma Gómez, première vice-présidente de la COPA et sénatrice de la République du Paraguay, a observé l'élection au poste de Gouverneur de l'État de Mexico qui s'est tenue le 3 juillet 2011. Les parlementaires observateurs ont pu constater, sur le terrain, que les opérations de vote s'étaient déroulées dans le calme, respectant généralement les règles électorales en vigueur.

La délégation de la COPA était également composée de parlementaires de la Chambre des députés de la Nation argentine, de la Chambre des députés de la province de Santa Fe (Argentine), de l'Assemblée nationale du Québec (Canada), de la Chambre des Sénateurs de la République orientale de l'Uruguay, du Congrès de la République du Guatemala, de l'Assemblée nationale de la République du Suriname et de la Chambre des députés de la République dominicaine.

Le jour du vote, les délégués se sont déployés dans plusieurs régions de l'État de Mexico afin d'y observer le déroulement du scrutin dans une cinquantaine de centres de votation, dans les régions urbaines et rurales. Ainsi, les villes de Acatzingo, Atizapan, Chalco, Coacalco, Ecatepec, Lerma, Naucalpan, Nezahualcoyotl, Tlalnepantla, Toluca et Valle de Chalco ont été visitées par les parlementaires.

Les membres de la délégation n'ont été témoins d'aucune irrégularité importante. Ils ont été impressionnés par le sens civique et le sérieux démontrés par les citoyens ainsi que par le personnel électoral dans le cadre de ces élections. De plus, les parlementaires des Amériques tiennent à souligner le respect dont ont fait preuve les habitants de l'État de Mexico au cours de cette journée électorale, ainsi que le déroulement pacifique du processus électoral.

En plus de l'observation réalisée dans les bureaux de vote le jour du scrutin, la délégation de la COPA a eu, dès son arrivée le 29 juin, d'importantes rencontres avec différents intervenants. Les parlementaires ont eu l'occasion de s'informer des préparatifs du processus électoral et de la situation prévalant dans l'État et le pays à la veille du scrutin. Entre autres, ils ont rencontré les représentants et deux candidats des partis politiques, les autorités électorales de l'État ainsi que des représentants de la société civile.

Il s'agissait de la 12^e mission d'observation de la COPA qui, en prenant une part de plus en plus active en matière d'observation électorale sur le continent américain, confirme son rôle stratégique dans le domaine de la consolidation de la démocratie. Fondée dans la ville de Québec en 1997, cette organisation réunit plus de 300 assemblées parlementaires d'États unitaires, fédéraux et fédérés, ainsi que des parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques.

- 30 -

Source et renseignements :

Simon Bérubé

Conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA

Secrétariat du Québec de la COPA

Tél. : + 1-418-644-2888

Courriel : copa@assnat.qc.ca



SECRETARIAT DU QUÉBEC DE LA COPA
1020, rue des Parlementaires, 6^e étage, Québec (Québec) Canada G1A 1A3
Téléphone : 1-418-644-2888 • Télécopieur : 1-418-643-1865
copa@assnat.qc.ca • www.copa.qc.ca